

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 27 août 2015

Présents : MM SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - ARNAUD et GUYONNET -
Mmes CARPENTIER - OLIVIER et ROUQUET

Absent excusé : Mmes ARIBAUD et BAUDA

TRAVAUX STATION D'EPURATION – DM N° 1

M. Olivier, 1^{er} Adjoint, fait un point financier sur le programme de réhabilitation de la station d'épuration.

Des travaux supplémentaires pour un montant total de 39 393.05 € HT seront réalisés et soumis à demandes de subventions.

Il convient de faire une décision modificative pour ouvrir des crédits en dépenses et recettes sur opérations d'ordre dans le cadre de la récupération de TVA.

Dépenses/Investissement au 2762/041 + 136 179.44 €

Recettes/Investissement au 2158/041 + 136 179.44 €

Cette DM n° 1 est votée à l'unanimité.

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration aura lieu le samedi 31 octobre 2015.

TRAVAUX STATION DE MISE EN ACCESSIBILIT2 ECOLE – DM N° 1

Monsieur le Maire informe ses collègues que suite à l'attribution de subventions DETR d'un montant de 22 290.90 € et CD 11 d'un montant de 29 721.00 €, il convient de procéder à un virement de crédits sur le programme « Travaux de bâtiments communaux » pour financer les travaux de mise en accessibilité et aménagements de l'école communale.

Dépenses/Investissement au 203/47 – PLU - 24 000.00 €

Recettes/Investissement au 1321/48 – Subv. DETR + 22 290.90 €

au 1323/48 – Subv. CD 11 + 29 721.00 €

Dépenses/Investissement au 2138/48 – Tx de bât. comm. + 76 011.90 €

Cette DM n° 1 est votée à l'unanimité.

**COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES INSTITUTIONS
EXTRACOMMUNALES**

* le 09.07/SSOEMN : Roger ARNAUD

- Séance levée à 22h50 -

Vu pour être affiché le 28 août 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

